

FORMATIONS



SÉCURITÉ

DES BIENS ET DES PERSONNES



Images par : Schieferle et Yerson Retinal de Pixabay / Maison photo créée par pupproductions - iStock



La certification qualité a été
délivrée au titre des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage



VOTRE PROJET EST UNIQUE,
notre offre de formation s'adapte à vos besoins.

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES



Designed by senivpetro / Freepik

LES +

- Des plateaux techniques spécialisés (aire d'incendie, vidéo surveillance).
- Un accompagnement par des formateurs professionnels en exercice dans ce secteur.
- Une pédagogie basée sur des mises en situations professionnelles.

AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

TARIF	DURÉE	19 - Corrèze	23 - Creuse	87 - Haute-Vienne
-------	-------	--------------	-------------	-------------------

Titre professionnel d'agent de sûreté et de sécurité privée (A2SP)	5 200 €	490 h	●	●
Titre à Finalité Professionnelle Agent de prévention sécurité (TFP APS)	2 325 €	189 h	●	●
Maintien et actualisation des compétences Agent de prévention sécurité (MAC APS)	432 € 544 €	27 h / 34 h	●	●

Nous consulter pour un devis personnalisé Durée personnalisée

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES

	TARIF	DURÉE	19 - Corrèze	23 - Creuse	87 - Haute-Vienne
B0 HO HOV - Formation initiale et recyclage	175 €	7 h	●	●	●
BS BE Manœuvre - Formation initiale et recyclage	350 € 280 €	14 h / 10h30	●	●	●
B1V B2V BR BC - Formation initiale et recyclage	525 € 280 €	21 h / 10h30	●	●	●
H1 H2 HC - Formation Initiale et recyclage	€	21 h / 10h30	●	●	●
B1L B1VL B2L B2VL BCL BRL BEL essai B1XL B2XL - Formation initiale et Recyclage	560 € 490 €	21 h / 14 h	●	●	●



Qu'est-ce qu'une habilitation électrique ?

Obtenir l'habilitation électrique B1, B1V, B2, B2V, BR, BE essais, BC ou H0 est obligatoire pour exercer certains travaux d'électricité dans l'entreprise ou dans le cadre de certaines professions. Il permet de protéger les salariés contre les risques professionnels d'origine électrique.

Personnels non électriques	Opérations effectuées par le(s) salarié(s)	B0 HO HOV	BS BE	B1 B2 BR BC
				Mancuvre, BE Essai, Mesure, Vérification
Nettoyage, peinture, jardinage, ou autres travaux non électriques dans un environnement électrique	x			
Travaux à proximité de lignes électriques aériennes ou enterrées	x			
Remplacer une ampoule		x		
Remplacer un fusible en basse tension		x		
Remplacer une prise ou un interrupteur		x		
Mancœuvrer un disjoncteur		x		
Remplacer un disjoncteur dans une armoire électrique				x
Dépanner une installation électrique				x
Réaliser des travaux électriques				x
Effectuer des mesures (tension, intensité, résistance, isolation...) sur des installations électriques en basse tension				x
Réaliser des essais sur des installations électriques en basse tension				x

Vous devez examiner l'habilitation de vos salariés, et le cas échéant les former, au moins une fois par an et chaque fois qu'une modification du contexte professionnel intervient (changement de fonctions, modification des installations...). **Une formation de recyclage est obligatoire tous les 3 ans** (périodicité recommandée par l'INRS).

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

	TARIF	DURÉE	19 - Corrèze	23 - Creuse	87 - Haute-Vienne
Sauveteur secouriste du travail (SST)	240 €	14 h	●	●	●
Maintien et actualisation des compétences Sauveteur secouriste du travail (MAC SST)	120 €	7 h	●	●	●
Appareil Respiratoire Isolant (ARI)	€	4 h	●	●	●
Gestes et postures	€	7 h	●	●	●
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, Secteur Petite Enfance (PRAP PE)	€	21 h	●	●	●
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, Secteurs Industrie - BTP - Commerce (PRAP IBC)	235 €	14 h	●	●	●
Maintien et Actualisation des Compétences Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, Secteurs Industrie - BTP - Commerce (MAC PRAP IBC)	€	7 h	●	●	●
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, Secteur Sanitaire et Social (PRAP 2S)	€	21 h	●	●	●
Maintien et Actualisation des Compétences Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, Secteur Sanitaire et Social (MAC PRAP 2S)	€	7 h	●	●	●

SÉCURITÉ INCENDIE

SSIAP 1 - Formation initiale	1150 €	70 h	●		●
SSIAP 1 - Recyclage	250 €	14 h	●		●
SSIAP 1 - Remise à niveau	400 €	21 h	●		●
SSIAP 1 - Module complémentaire	690 €	44 h	●		●
SSIAP 2 - Formation initiale	1300 €	70 h	●		●
SSIAP 2 - Recyclage	300 €	14 h	●		●
SSIAP 2 - Remise à niveau	420 €	21 h	●		●
SSIAP 2 - Module complémentaire	560 €	28 h	●		●
SSIAP 3 - Formation initiale	4 300 €	216 h	●		
SSIAP 3 - Recyclage	480 €	21 h	●		
SSIAP 3 - Remise à niveau	780 €	35 h	●		
Équipier de Première Intervention (EPI)	180 €	7 h	●	●	●
Manipulation des extincteurs	90 €	3 h 30	●	●	●
Évacuation des personnes	90 €	4 h	●	●	●

€ Nous consulter pour un devis personnalisé

⌚ Durée personnalisée

CALENDRIER 2025

AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

FORMATION	TARIF	DURÉE	SESSION	LIEU
Titre professionnel d'agent de sûreté et de sécurité privée (A2SP)	5 200 €	490 h	24 mars au 11 juillet 2025	Limoges
Titre à Finalité Professionnelle Agent de prévention sécurité (TFP APS)	2 325 €	189 h	01 sept. au 15 oct. 2025	Limoges
Maintien et actualisation des compétences Agent de prévention sécurité (MAC APS)	432 € 544 €	27 h / 34 h	03 au 06 février 2025	Limoges
			14 au 17 avril 2025	
			02 au 05 juin 2025	
			08 au 11 septembre 2025	
			24 au 27 novembre 2025	Brive-la-Gaillarde
			17 au 20 février 2025	
			02 au 05 juin 2025	
			13 au 16 octobre 2025	

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

FORMATION	TARIF	DURÉE	SESSION	LIEU
Sauveteur secouriste du travail (SST)	240 €	14 h	06 et 07 février 2025	Limoges
			05 et 06 juin 2025	
			17 et 18 novembre 2025	
			06 et 07 mars 2025	Brive-la-Gaillarde
			12 et 13 mai 2025	
			15 et 16 septembre 2025	
			12 et 13 novembre 2025	
			16 et 17 janvier 2025	
			23 et 24 janvier 2025	
				Aubusson
Maintien et actualisation des compétences Sauveteur secouriste du travail (MAC SST)	120 €	7 h	13 janvier 2025	Limoges
			03 février 2025	
			10 mars 2025	
			14 avril 2025	
			02 juin 2025	
			07 juillet 2025	
			08 septembre 2025	
			24 novembre 2025	Brive-la-Gaillarde
			17 février 2025	
			14 avril 2025	
			02 juin 2025	
			29 août 2025	
			13 octobre 2025	
			03 novembre 2025	

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

FORMATION	TARIF	DURÉE	SESSION	LIEU
Appareil Respiratoire Isolant (ARI)	€	4 h		
Gestes et postures	€	7 h		
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteurs : Petite enfance / Industrie - BTP - Commerce / Sanitaire et social	€	7 à 21 h	Sessions sur demande en centre de formation ou sur site	

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES

FORMATION	TARIF	DURÉE	SESSION	LIEU
B0 HO HOV - Formation initiale et recyclage	175 €	7 h	07 avril 2025	Limoges
			14 octobre 2025	
			10 février 2025	Brive-la-Gaillarde
			09 avril 2025	
			16 juin 2025	
			22 septembre 2025	
			11 décembre 2025	
BS BE Manœuvre - Formation initiale et recyclage	350 € 280 €	14 h / 10h30*	24 et 25 mars 2025	Limoges <i>Formation initiale</i>
			29 et 30 septembre 2025	
			13 et 14 février matin 2025	Limoges <i>Formation recyclage</i>
			15 et 16 mai matin 2025	
			25 et 26 sept. matin 2025	
			27 et 28 novembre matin 2025	
			10 et 11 février 2025	Brive-la-Gaillarde*
			09 et 10 avril 2025	
			16 et 17 juin 2025	
			22 et 23 septembre 2025	
B1V B2V BR BC - Formation initiale et recyclage	525 € 280 €	21 h / 10h30*	11 et 12 décembre 2025	Limoges <i>Formation initiale</i>
			17 au 19 mars 2025	
			06 au 08 octobre 2025	
			30 et 31 janvier 2025	
			03 et 04 avril 2025	
			19 et 20 juin 2025	Limoges <i>Formation recyclage</i>
			16 et 17 octobre 2025	
			11 et 12 décembre 2025	
			15 au 17 janvier 2025	Brive-la-Gaillarde*
			30 juin au 02 juillet 2025	
			01 au 03 décembre 2025	
H1 H2 HC - Formation Initiale et recyclage		21 h / 10h30	Sessions sur demande en centre de formation ou sur site	
B1L B1VL B2L B2VL BCL BRL BEL essai B1XL B2XL - Formation initiale et Recyclage	560 € 490 €	21 h / 14 h		

SÉCURITÉ INCENDIE

FORMATION	TARIF	DURÉE	SESSION	LIEU
SSIAP 1 - Formation initiale	1150 €	70 h	10 au 21 février 2025 Examen le 24 février 2025 16 au 27 juin 2025 Examen le 30 juin 2025 15 au 26 septembre 2025 Examen le 29 sept. 2025 17 au 28 mars 2025 Examen le 31 mars 2025 14 au 27 novembre 2025 Examen le 28 nov. 2025	Limoges
SSIAP 1 - Recyclage	250 €	14 h	05 et 06 février 2025 09 et 10 avril 2025 24 et 25 juin 2025 25 au 26 septembre 2025 01 et 02 octobre 2025 19 et 20 novembre 2025 13 et 14 mars 2025 05 et 06 novembre 2025	Limoges
SSIAP 1 - Remise à niveau	400 €	21 h	04 au 06 février 2025 08 au 10 avril 2025 23 au 25 juin 2025 24 au 26 septembre 2025 30 sept. au 02 oct. 2025 18 au 20 novembre 2025 12 au 14 mars 2025 04 au 06 novembre 2025	Limoges
SSIAP 1 - Module complémentaire	690 €	44 h	10 au 19 février 2025 16 au 25 juin 2025 15 au 24 septembre 2025 17 au 26 mars 2025 14 au 25 septembre 2025	Brive-la-Gaillarde

Chaque année, le Pôle sécurité forme plus de 1000 personnes, pour le compte d'agences d'intérim, d'entreprises, de collectivités locales, ou encore de France Travail.

Selon vos besoins, nous pouvons préparer vos équipes dans nos centres de formation ou bien au sein de votre structure, avec la possibilité de former plusieurs collaborateurs simultanément.



SÉCURITÉ INCENDIE

FORMATION	TARIF	DURÉE	SESSION	LIEU
SSIAP 2 - Formation initiale	1300 €	70 h	07 au 17 octobre 2025 Examen le 20 octobre 2025	Limoges
			14 au 27 mai 2025 Examen le 28 mai 2025	Brive-la-Gaillarde
SSIAP 2 - Recyclage	300 €	14 h	05 et 06 novembre 2025	Limoges
			06 et 07 mai 2025	Brive-la-Gaillarde
SSIAP 2 - Remise à niveau	420 €	21 h	04 au 06 novembre 2025	Limoges
			05 au 07 mai 2025	Brive-la-Gaillarde
SSIAP 2 - Module complémentaire	560 €	28 h	14 au 22 mai 2025	Brive-la-Gaillarde
SSIAP 3 - formation initiale	4300€	216 h	15 sept. 2025 au 10 nov. 2026 Examen les 13 et 14 nov 2026	Tulle
SSIAP 3 - Recyclage	480 €	21 h	01 au 03 septembre 2025	Brive-la-Gaillarde
SSIAP 3 - Remise à niveau	780 €	35 h	01 au 05 septembre 2025	Brive-la-Gaillarde
Équipier de Première Intervention (EPI)	180 €	7 h	Sessions sur demande en centre de formation ou sur site	
Manipulation des extincteurs	90 €	3 h 30		
Évacuation des personnes	90 €	4 h		





SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Maryse Bastié - Limoges

Certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU
PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

code RNCP : n°34507

Date de publication : 23/03/2020

Titre Professionnel d'agent de sûreté et de sécurité privée (A2SP)

PRÉSENTATION MÉTIER

Dans le respect de la législation et de la réglementation, du code de déontologie, des procédures et des consignes, l'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des personnes et des biens, préserve l'environnement dans une démarche de service.

OBJECTIFS

L'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des biens et des personnes. Il accueille, informe, porte assistance sur une zone d'intervention clairement définie. Il est attentif et actif vis-à-vis de tout ce qui peut affecter l'intégrité des personnes. Il s'inscrit dans une relation de service, inséparable de ses missions de base :

- **la sûreté** : surveillance et réaction vis-à-vis des actes de malveillance.
- **la sécurité** : surveillance et réaction vis-à-vis des accidents involontaires d'origine humaine, naturelle ou matérielle. Permet de demander la carte professionnelle auprès du CNAPS.



PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public, sous réserve d'obtention des prérequis
- Etre titulaire d'un numéro d'autorisation préalable (N°PRE) auprès du CNAPS
- Pour les personnes de nationalité étrangère : justification de 5 ans de présence régulière sur le territoire et du niveau de langue B1 (diplôme délivré par une autorité française, TCF, TEF)

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 460 h en centre - 70 h en entreprise

Validation / Modalités d'évaluation

- Titre professionnel - Niveau 4
- Certificat SST / SSIAP 1 / Habilitation électrique BS BE Manceuvre
- Attestation de formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques
- Fiches et matériels réglementaires

Modalités de financement

- Financement individuel
- Financement Région Nouvelle - Aquitaine
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Entreprise / OPCO
- Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Tarif de référence*

- 5 200 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Titre Professionnel d'agent de sûreté et de sécurité privée (A2SP)

CONTENU

CCP - Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité :

- Assurer un accueil physique et téléphonique de qualité en sécurité privée.
- Contrôler l'accès à l'aide de dispositifs technologiques et de matériels de détection.
- Prévenir les situations conflictuelles, menaçantes ou les traiter.
- Contribuer au suivi de l'activité sur le site d'exploitation.

CCP - Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée :

- Prévenir et réagir face à des problèmes incendie dans des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur
- Surveiller un site dit « sensible » et intervenir de manière appropriée à la situation

CCP - Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces :

- Prévenir les situations génératrices de risques et intervenir si nécessaire
- Déetecter des comportements suspects ou des actes malveillants et réagir de manière appropriée
- Réaliser l'ensemble des actions en réponse à une anomalie ou à une alarme

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Métiers accessibles : agent de sécurité, agent de sécurité incendie

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Test B1 réglementaire pour les étrangers
- Test d'entrée et entretien individuel de sélection
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes, nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Maryse Bastié - Limoges

Certificateur : ASSOCIATION POUR LE
DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DANS LA BRANCHE
SECURITE PRIVEE

code RNCP : n°36648

Date de publication : 01/07/2022

Titre à finalité professionnelle Agent de prévention et de sécurité (TFP APS)

PRÉSENTATION MÉTIER

Dans le respect de la législation et de la réglementation, du code de déontologie, des procédures et des consignes, l'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des personnes et des biens, préserve l'environnement dans une démarche de service.

OBJECTIFS

Le TFP APS est un titre de branche validé par la CPNEFP (Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle). Le TFP APS permet aux salariés d'acquérir une qualification opérationnelle, reconnue par la convention collective.

- Effectuer les tâches minimales communes à toutes les entreprises de sécurité en surveillance humaine et électronique, télésurveillance et vidéoprotection, protection rapprochée, sûreté aéroportuaire, transport de fonds.
- Exercer le métier d'agent de prévention et de sécurité : protéger, alerter et secourir pour assurer la sécurité des biens et des personnes.
- Gérer les événements, effectuer les palpations de sécurité et l'inspection visuelle des bagages.
- Se maîtriser pour agir de manière appropriée dans les situations à risques aggravées.



PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public, sous réserve d'obtention des prérequis
- Etre titulaire d'un numéro d'autorisation préalable (N°PRE) auprès du CNAPS
- Pour les personnes de nationalité étrangère : justification de 5 ans de présence régulière sur le territoire et du niveau de langue B1 (diplôme délivré par une autorité française, TCF, TEF)

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 6 semaines (175h + 14h de préparation et examen)

Validation / Modalités d'évaluation

- Diplôme TFP APS / Certificat SST
- Attestation de formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques
- Fiches et matériels réglementaires

Modalités de financement

- Financement individuel
- Financement Région Nouvelle - Aquitaine
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Entreprise / OPCO
- Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Tarif de référence*

- 2 325 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Titre à finalité professionnelle Agent de prévention et de sécurité (TFP APS)

CONTENU

- Déontologie et qualités propres à l'agent de sécurité. Les services publics de police nationale et gendarmerie.
- Information sur le cadre légal de la profession, sur les articles du code pénal et du code de la procédure pénale, sur les articles du code civil, sur la notion d'armes.
- Connaître les principes de la République Française.
- Accueil et contrôles d'accès. La prise en compte d'un poste de contrôle de sécurité. Les consignes. Le circuit de vérification. Information sur les systèmes d'alarme, la gestion des clés et le compte rendu.
- Informatique : technique d'information et de communication. Module industriel.
- La gestion des conflits et l'analyse de comportements. Sensibilisation aux risques terroristes. Gestion des situations conflictuelles dégradées.
- Incendie. Secourisme à personnes : programme national du SST.



DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Métiers accessibles : Agent de prévention et de sécurité

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Test B1 réglementaire pour les étrangers
- Test d'entrée et entretien individuel de sélection
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes, nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Maintien et actualisation des compétences - Agent de prévention sécurité (MAC APS)

PRÉSENTATION MÉTIER

Dans le respect de la législation et de la réglementation, du code de déontologie, des procédures et des consignes, l'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des personnes et des biens, préserve l'environnement dans une démarche de service.

OBJECTIFS

Conformément aux dispositions du décret n°2016-515 du 26 avril 2016, les agents privés qui sollicitent le renouvellement de la carte professionnelle d'agent de sécurité privé « Surveillance humaine ou de gardiennage » doivent justifier à compter du 1er janvier 2018 d'une formation continue.

Programme officiel défini par le Ministère de l'Intérieur (arrêté du 27/02/2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité).

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Être titulaire de la carte professionnelle d'agent de sécurité privé ou de gardiennage valide ou d'un numéro d'autorisation préalable (N°PRE) auprès du CNAPS

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 34 h
- 27 h si certificat de secourisme en cours de validité (SST, PSC1, PSE1)

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de suivi de stage MAC APS
- Certificat SST

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques
- Fiches et matériels réglementaires

Modalités de financement

- Financement individuel
- Entreprise /OPCO

Tarif de référence*

- 34h : 544 €
- 27h : 432 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Maintien et actualisation des compétences - Agent de prévention sécurité (MAC APS)

CONTENU

Module 1 - Gestes élémentaires de 1er secours : Intervenir face à une situation d'accident, alerter les secours, secourir une victime.

Module 2 - Cadre juridique d'intervention de l'APS :

- Actualisation des connaissances encadrant le métier d'APS. Déontologie professionnelle, obligations professionnelles.
- Légitime défense, atteintes aux personnes. Art. 57 et 73 du Code de Procédure Pénale. Non assistance à personne en danger. Secret professionnel.

Module 3 - Compétences opérationnelles générales :

- Gestion des conflits, origines et préventions des conflits. Adaptation du comportement, mesures d'inspection-filtrage.
- Cadre législatif des palpations, modalités d'agrément. Techniques d'inspection visuelle des bagages, techniques de palpations.

Module 4 - Prévention des risques terroristes :

- Risques et menaces terroristes, niveaux de risques associés, matériels terroristes. Réflexes de prévention et de sécurité, détecter et prévenir les comportements suspects. Restituer à la hiérarchie.
- Se protéger soi-même, protéger en zone de sécurité. Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention, sécuriser une zone. Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger, notion de secourisme tactique, alerter les secours.

Module juridique - Connaître les principes de la République française :

- Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine; – les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû. L'Etat de droit et le respect de l'ordre public.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive**
- Lycée Raoul Dautry - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint Vaury**

Possibilité d'organiser des sessions sur demande en centre de formation ou sur site

Habilitation électrique B0 H0 H0V

Formation initiale / recyclage

OBJECTIFS

- Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique en adéquation avec l'activité de l'agent.
- Identifier les risques électriques dans un local, une armoire ou en champ libre.
- Avoir un comportement adapté en fonction des risques électriques.



PUBLICS / PRE-REQUIS

- Personne assurant des opérations d'ordre non électrique dans un environnement électrique
- Pas de prérequis pour la formation initiale
- Posséder un titre d'habilitation de même niveau de moins de 3 ans pour le recyclage

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 7 h (exécutant) / 10 h 30 (chargé de chantier)
- Recyclage : 7 h

Validation / Modalités d'évaluation

- Titre d'habilitation B0 H0 H0V
- Avis après formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et mises en situations pratiques

Modalités de financement

- Financement individuel
- Entreprise / OPCO

Tarif de référence*

- 175 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Habilitation électrique B0 H0 H0V

Formation initiale / recyclage

CONTENU

Présentation de la procédure d'habilitation selon les prescriptions de la norme NF C 18-510 A2 en relation avec les domaines de tension.

Notions élémentaires d'électricité

- Notion de tension et de courant.
- Évaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique.
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit).
- Classement des installations.
- Interventions et travaux d'ordre non électrique en basse et haute tension.

Comment travailler en sécurité

- Distance de sécurité.
- Autorisation de travaux.
- Lecture et signalisation.
- Principe et exemples de verrouillage.
- Mancœuvre et consignation / Rôle des différents intervenants.
- Matériel de sécurité électrique (outillage et équipements de protection individuelle).
- Outils électriques portatifs à main (choix du matériel).
- Outilage non spécifique aux électriciens.
- Incendie dans les installations électriques.

Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique

- Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Raoul Dautry - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint-Vaury**

Possibilité d'organiser des sessions sur demande en centre de formation ou sur site

Habilitation électrique BS BE Manoeuvre

Formation initiale / recyclage

OBJECTIFS

- Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique en adéquation avec l'activité de l'agent.
- Effectuer une analyse préalable à l'intervention.
- Énumérer les risques électriques dans un local, une armoire ou en champ libre.
- Réaliser une intervention de remplacement et / ou de raccordement (mise hors tension + VAT).



PUBLICS / PRE-REQUIS

- Personnel non électricien, chargé de raccordement ou de remplacement d'un appareillage électrique dans une installation basse tension hors tension
- Pas de prérequis pour la formation initiale
- Posséder un titre d'habilitation de même niveau de moins de 3 ans pour le recyclage

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- Formation initiale : 14 h / Recyclage : 10 h 30

Validation / Modalités d'évaluation

- Titre d'habilitation et avis après formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et mises en situation pratiques

Modalités de financement

- OPCO / Entreprise
- Financement personnel

Tarif de référence*

- Formation initiale : 350 € / Recyclage : 280 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Habilitation électrique BS BE Manoeuvre

Formation initiale / recyclage

CONTENU

Présentation de la procédure d'habilitation selon les prescriptions de la norme NF C 18-510 A2 en relation avec les domaines de tension.

Notions élémentaires d'électricité :

- Notion de tension et de courant. Les domaines de tension.
- Effets physiopathologiques du courant électrique.
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit).
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Travaux non électriques au voisinage de la Haute Tension (H0V).

Comment travailler en sécurité ?

- L'habilitation électrique, principe, définitions et symboles.
- Évaluation des risques liés à une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée / Les zones d'environnement et distances de sécurité.
- Réalisation des séquences de la mise en sécurité d'un circuit et les mesures de prévention.
- Réalisation d'une vérification d'absence de tension (VAT) et d'une remise sous tension.
- Les documents applicables dans le cadre des interventions de remplacement et de raccordement.
- La procédure de remplacement et la procédure de raccordement.
- Principe et exemples de verrouillage / Manœuvres et consignation / rôle des différents intervenants.
- Outils électriques portatifs à main (choix du matériel).
- Les moyens de protection (équipements de protection individuelle et collective).

Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique : Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Raoul Dautry - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint-Vaury**

Possibilité d'organiser des sessions sur demande en centre de formation ou sur site

Habilitation électrique B1V B2V BR BC

Formation initiale / recyclage

OBJECTIFS

- Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique en adéquation avec l'activité de l'agent.
- Effectuer une analyse préalable à l'intervention.
- Avoir un comportement adapté en fonction des risques électriques.



PUBLICS / PRE-REQUIS

- Personnel électricien, devant effectuer des travaux d'ordre électrique dans les locaux d'accès réservés
- Avoir de l'expérience en électricité
- Posséder un titre d'habilitation de même niveau de moins de 3 ans pour le recyclage

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- Formation initiale : 21 h / Recyclage : 10 h 30

Validation / Modalités d'évaluation

- Titre d'habilitation et avis après formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et mises en situations pratiques

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel

Tarif de référence*

- Formation initiale : 525 €
- Recyclage : 280 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Habilitation électrique B1V B2V BR BC

Formation initiale / recyclage

CONTENU

Présentation de la procédure d'habilitation selon les prescriptions de la norme NF C 18-510 A2 en relation avec les domaines de tension.

Notions élémentaires d'électricité :

- Effets physiopathologiques du courant électrique.
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit).
- Les domaines de tension.
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique.
- L'habilitation électrique, principe, définitions et symboles.
- Les personnes intervenantes, les rôles et missions de chacun.
- Les zones d'environnement et distances de sécurité.
- Les documents écrits réglementaires.
- Les ouvrages électriques, les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter verrouillages.
- Incidence de la conception des équipements sur la sécurité du personnel.
- Les équipements de protection individuelle et collective.

Les opérations en Basse Tension :

- Évaluation des risques liés à une situation donnée.
- Les travaux et / ou les interventions hors tension en Basse Tension.
- La consignation et déconsignation en B.T.
- Les travaux et / ou les interventions au voisinage de pièces nues sous tension B.T.
- Principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Les séquences de la mise en sécurité liées aux différentes opérations.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- *Sessions de formation exclusivement sur le site de l'entreprise*

Habilitation électrique H1 H2 HC

Formation Initiale / Recyclage

OBJECTIFS

- Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique en adéquation avec l'activité de l'agent.
- Effectuer une analyse préalable à l'intervention.
- Avoir un comportement adapté en fonction des risques électriques.



PUBLICS / PRE-REQUIS

- Personnel électricien, devant effectuer des travaux d'ordre électrique dans les locaux d'accès réservés
- Pas de prérequis pour la formation initiale
- Posséder un titre d'habilitation de même niveau de moins de 3 ans pour le recyclage

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- Formation initiale : 21 h à 28 h selon titre
- Recyclage : 10 h 30

Validation / Modalités d'évaluation

- Titre d'habilitation et avis après formation

Modalités de formation

- Apport théorique et mises en situations pratiques

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel

Tarif de référence*

- Nous consulter

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Habilitation électrique H1 H2 HC

Formation Initiale / Recyclage

CONTENU

Présentation de la procédure d'habilitation selon les prescriptions de la norme NF C 18-510 A2 en relation avec les domaines de tension.

Notions élémentaires d'électricité.

Les opérations en Basse Tension.

Module technique HTA :

- Structure et principe de fonctionnement des ouvrages et installations électriques.
- Les fonctions des matériels électriques des postes.
- Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
- Les différents types de postes.
- Principes de verrouillages et inter-verrouillage.
- Fonctions des matériels et des équipements de protection collective.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites.
- Les différents travaux hors tension avec ou sans le voisinage.
- Rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites.
- Les prescriptions d'exécution des travaux.
- La documentation réglementaire.
- Les instructions de sécurité.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
- Informations et documentation à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
- Les opérations de consignation et la documentation associée.
- Description d'un régime de réquisition.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Entretien individuel
- Dossier de candidature
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Antoine de Saint Exupéry - **Limoges**

*Possibilité d'organiser des sessions sur
demande en centre de formation ou sur site*

Habilitation électrique B0L - B1L - B1VL - B2L - B2VL - BCL - B1XL - B2XL

Formation Initiale

OBJECTIFS

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique ou non électrique sur les installations et équipements des véhicules électriques et hybrides.
- Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Personne amenée à intervenir sur des véhicules électriques et/ou véhicules hybrides
- Avoir des compétences en électricité (exécutant électrique)

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- de 14 h à 21 h

Validation / Modalités d'évaluation

- Titre d'habilitation B0L - B1L - B1VL - B2L - B2VL - BCL - B1XL - B2XL
- Avis après formation

Modalités de formation

- Alternance entre théorie et mises en situations pratiques
- Travail sur cas concrets

Modalités de financement

- Financement individuel
- Entreprise / OPCO

Tarif de référence*

- 560 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Habilitation électrique B0L - B1L - B1VL - B2L - B2VL - BCL - B1XL - B2XL

Formation Initiale

CONTENU

Théorie :

- Introduction et présentation du stage.
- Définition des opérations d'ordre non électrique sur véhicule.
- Aspects réglementaires.
- Les grandeurs électriques et domaines de tension.
- Les définitions relatives aux véhicules électriques et/ou hybrides.
- Structure et éléments constitutifs d'un véhicule hybride/électrique.
- Les différents dangers liés à l'électricité et aux accumulateurs.
- Les mesures de protection contre les chocs électriques.
- Les textes réglementaires et la publication UTE C 18.550 obligations réglementaires depuis 2015).
- Les habilitations électriques.
- Le matériel de protection individuelle et collective et l'outillage de sécurité.
- Les règles de sécurité à observer lors des opérations d'ordre non électrique sur les véhicules.
- L'identification et le repérage des conducteurs électriques.
- Les incidents et les moyens d'y remédier.
- Conduite à tenir en cas d'accident électrique.
- Test d'évaluation individuelle.

Pratique :

- Mise en situation sur véhicule électrique et/ou hybride du site selon la disponibilité d'un véhicule.
- Examen des risques.
- Application des instructions de sécurité et des procédures de l'établissement.
- Évaluation pratique.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Antoine de Saint Exupéry - **Limoges**

*Possibilité d'organiser des sessions sur
demande en centre de formation ou sur site*

Habilitation électrique B0L - B1L - B1VL - B2L - B2VL - BCL - B1XL - B2XL

Formation recyclage (validité 36 mois)

OBJECTIFS

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique ou non électrique sur les installations et équipements des véhicules électriques et hybride.
- Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitations.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Personne amenée à intervenir sur des véhicules électriques et/ou véhicules hybrides
- Avoir des compétences en électricité
- Etre titulaire d'un titre d'habilitation similaire en limite de validité

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- de 10h30 à 14 h

Validation / Modalités d'évaluation

- Titre d'habilitation B0L - B1L - B1VL - B2L - B2VL - BCL - B1XL - B2XL
- Avis après formation

Modalités de formation

- Alternance entre théorie et mises en situations pratiques

Modalités de financement

- Financement individuel
- Entreprise / OPCO

Tarif de référence*

- 490 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Habilitation électrique B0L - B1L - B1VL - B2L - B2VL - BCL - B1XL - B2XL

Formation recyclage (validité 36 mois)

CONTENU

Théorie :

- Introduction et présentation du stage.
- Définition des opérations d'ordre non électrique sur véhicule.
- Aspects réglementaires.
- Les grandeurs électriques et domaines de tension.
- Les définitions relatives aux véhicules électriques et/ou hybrides.
- Structure et éléments constitutifs d'un véhicule hybride/électrique.
- Les différents dangers liés à l'électricité et aux accumulateurs.
- Les mesures de protection contre les chocs électriques.
- Les textes réglementaires et la publication UTE C 18.550 (obligations réglementaire depuis 2015).
- Les habilitations électriques.
- Le matériel de protection individuelle et collective et l'outillage de sécurité.
- Les règles de sécurité à observer lors des opérations d'ordre non électrique sur les véhicules.
- L'identification et le repérage des conducteurs électriques.
- Les incidents et les moyens d'y remédier.
- Conduite à tenir en cas d'accident électrique.
- Test d'évaluation individuelle.

Pratique :

- Mise en situation sur véhicule électrique et/ou hybride du site selon la disponibilité d'un véhicule.
- Examen des risques.
- Application des instructions de sécurité et des procédures de l'établissement.
- Évaluation pratique.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Raoul Dautry - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint-Vaury**

SST - Sauveteur secouriste du travail

OBJECTIFS

Formation conforme au programme et aux référentiels élaborés par l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) :

- Etre capable d'exercer son rôle dans le champ de la prévention au sein de son entreprise.
- Etre capable de faire face à une situation d'accident du travail pour protéger, alerter et secourir.
- Etre capable de repérer les dangers d'une situation de travail et d'en informer sa hiérarchie.



PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Personnels volontaires de l'entreprise

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 2 jours (14 h)

Validation / Modalités d'évaluation

- Certificat SST
- Attestation de formation

Modalités de formation

- Travail sur cas concrets
- Alternance entre théorie et mises en situations pratiques

Modalités de financement

- Financement personnel
- OPCO / Entreprises

Tarif de référence*

- 240 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

SST - Sauveteur secouriste du travail

CONTENU

- Situer son rôle de sauveteur secouriste du travail dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Mettre en œuvre des actions de préventions et informer les personnes désignées des situations dangereuses repérées.
- Situer le cadre juridique de son intervention.
- Intervenir dans une situation d'accident du travail (protéger, examiner, faire, alerter et secourir).

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables selon les dates de session, nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Raoul Dautry - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint-Vaury**

MAC SST - Maintien et actualisation des compétences Sauveteur secouriste du travail

OBJECTIFS

Formation conforme au programme et aux référentiels élaborés par l'INRS :

- Être capable de faire un bilan de son action de sauveteur secouriste du travail dans son entreprise.
- Parfaire la maîtrise des gestes d'urgence.
- S'approprier, le cas échéant, les changements réglementaires et/ou techniques.



PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Etre titulaire d'un certificat SST

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 1 jour (7 h)

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de formation
- Certificat SST valable 24 mois

Modalités de formation

- Travail sur cas concrets
- Alternance entre théorie et mises en situations pratiques

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel

Tarif de référence*

- 120 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

MAC SST - Maintien et actualisation des compétences Sauveteur secouriste du travail

CONTENU

- Retour d'expérience sur des interventions de secouriste.
- Rappel sur le rôle du sauveteur secouriste du travail dans son entreprise.
- Rappel sur la prévention et la remontée d'information des situations de travail dangereuses rencontrées.
- Rappel sur l'intervention dans une situation d'accident (protéger, examiner, faire alerter et secourir).

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Sur site

Le port de l'appareil respiratoire isolant (ARI)

OBJECTIFS

- Apprécier les risques liés aux atmosphères viciées.
- S'équiper d'appareils respiratoires isolants et savoir effectuer la maintenance du premier niveau.
- Se déplacer dans une atmosphère dangereuse en toute sécurité.



PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Pas de prérequis

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 4 h

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et mises en situations pratiques

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel

Tarif de référence*

- Nous consulter

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Le port de l'appareil respiratoire isolant (ARI)

CONTENU

- Savoir utiliser un appareil respiratoire isolant circuit ouvert dans une atmosphère hostile en évoluant en toute sécurité dans le respect des procédures d'utilisation.
- Appréhender les contraintes liées au port de l'ARICO.
- Sensibiliser les personnes aux risques chimiques (H2S, CO, vapeurs, poussières, etc.).
- Connaitre les consignes de sécurité à appliquer avant, pendant et après une intervention.
- Savoir effectuer un dégagement d'urgence en portant un appareil respiratoire.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- *Sessions de formation exclusivement sur le site de l'entreprise*

Gestes et postures

OBJECTIFS

- Prendre conscience des risques liés à la manutention manuelle et savoir analyser les risques.
- Appréhender les risques dorso-lombaires et leur prévention.
- Appliquer les bons gestes et bonnes postures lors des manutentions.
- Etre une force de proposition dans l'entreprise pour améliorer les conditions de manutention.



PUBLICS / PRE-REQUIS

- Personnel volontaire
- Pas de prérequis

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 1 jour (7h)

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et réglementaires
- Démonstration par le formateur

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel

Tarif de référence*

- Nous consulter

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Gestes et postures

CONTENU

- Sensibilisation aux risques d'accidents par manutention.
- Statistiques des accidents de travail et des maladies professionnelles liées à la manutention.
- Aspects réglementaires.
- Notions d'anatomie et de physiologie appliquées.
- Notions d'effort et de fatigue.
- Risques de lésions.
- Principe d'économie d'effort.
- Détermination des positions des différentes parties du corps pour une bonne préhension de la charge.
- Choix des prises.
- Exercices pratiques - Manipulation de charges de natures diverses (charges spécifiques à l'établissement).
- Postures de travail adaptées.
- Approche de l'organisation du poste de travail.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Session réalisée exclusivement au sein de l'entreprise

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Industrie BTP Commerce (PRAP IBC / MAC PRAP IBC)

OBJECTIFS

Formation conforme au programme et aux référentiels élaborés par l'INRS.

- Acquérir les compétences nécessaires pour contribuer à la mise en oeuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique de son entreprise.
- Être capable de proposer des pistes d'amélioration, dans les domaines organisationnels, techniques et humains.
- Le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC PRAP IBC) est obligatoire au maximum tous les 24 mois.



PUBLICS / PRE-REQUIS

- Salarié du secteur
- Savoir lire, écrire, compter

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- PRAP IBC : 14 h non consécutives
- MAC PRAP IBC : 7 h (obligatoire au maximum tous les 24 mois)

Validation / Modalités d'évaluation

- Certificat PRAP IBC
- Attestation de formation

Modalités de formation

- Prise en compte des situations professionnelles spécifiques de l'entreprise
- Apports théoriques, exercices pratiques

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises

Tarif de référence*

- Nous consulter

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Industrie BTP Commerce (PRAP IBC / MAC PRAP IBC)

CONTENU

Les enjeux de la prévention des risques liés à l'activité physique :

- Données chiffrées AT/MP régime général.
- Données spécifiques à l'entreprise.

La démarche de prévention :

- Code du travail, principes de prévention.
- Place et rôle de l'acteur PRAP.
- Structuration, missions et organisation du secteur.

La situation de travail :

- Décrire une situation de travail.
- Identifier les situations de travail dangereuses.
- Rechercher des déterminants.
- Proposer et évaluer des pistes d'amélioration.

Anatomie, physiologie du corps humain :

- Connaissance du fonctionnement du corps humain.
- Dommages potentiels liés à l'activité physique.

Principes organisateurs de l'action motrice dans les manutentions manuelles :

- Situations pratiques de manutentions propres aux participants.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables selon les dates de session, nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Sur site

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Sanitaire et Social (PRAP 2S)

OBJECTIFS

Formation conforme au programme et aux référentiels élaborés par l'INRS

- Acquérir les compétences nécessaires pour contribuer à la mise en œuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique spécifique du domaine sanitaire et social.
- Être capable de proposer des pistes d'amélioration, dans les domaines organisationnels, techniques et humains.
- Être capable de prendre en compte les ressources de la personne dans l'aide aux mobilisations.



PUBLICS / PRE-REQUIS

- Salarié du secteur sanitaire et social
- Pas de prérequis

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- PRAP : 4 jours (28 h)

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de formation
- Certification PRAP 2S

Modalités de formation

- Alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et analyse de situations de travail

Modalités de financement

- OPCO / Entreprise

Tarif de référence*

- Nous consulter

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Sanitaire et Social (PRAP 2S)

CONTENU

Les enjeux de la prévention des risques liés à l'activité physique :

- Données chiffrées AT/MP régime général.
- Données spécifiques au secteur et à la structure des stagiaires.

La démarche de prévention :

- Structuration, missions et organisation du secteur.
- Code du travail, principes de prévention.
- Place et rôle dans la dynamique de prévention de l'établissement de santé.

La situation de travail :

- Décrire une situation de travail en tenant compte de la particularité du patient ou du résident.
- Identifier les situations de travail dangereuses.
- Rechercher des déterminants.
- Proposer et évaluer des pistes d'amélioration.

Anatomie, physiologie du corps humain :

- Connaissance du fonctionnement du corps humain.
- Dommages potentiels liés à l'activité physique.

Principes organisateurs de l'action motrice dans l'aide aux mobilisations :

- Situations pratiques de mobilisation (Prise en compte de la personne à mobilité réduite pour une plus grande efficience).

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis
- Brive-La-Gaillarde
- Lycée Maryse Bastié

Limoges

Maintien et Actualisation des Compétences - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Sanitaire et Social (MAC PRAP 2S)

OBJECTIFS

Maintenir ses compétences à :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Observer et analyser ses propres situations de travail.
- Identifier les facteurs de risques.
- Proposer et transmettre des pistes d'amélioration en lien avec l'analyse des risques liés à l'activité physique.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Salarié du secteur sanitaire et social
- Etre titulaire du certificat PRAP 2S

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 2 jours (14 h)

Validation / Modalités d'évaluation

- Certificat acteur PRAP 2S valable 24 mois
- Évaluation et certification selon le référentiel INRS
- Attestation de formation

Modalités de formation

- Alternance entre théorie et mises en situations pratiques
- Travail sur cas concrets

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel

Tarif de référence*

- Nous consulter

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Maintien et Actualisation des Compétences - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Sanitaire et Social (MAC PRAP 2S)

Contenu

- Échange de pratiques autour des analyses et propositions de pistes d'amélioration mises en place dans l'entreprise des participants.
- Actualisation des méthodes d'analyse des situations de travail.
- Analyse sur le terrain d'une situation de travail réelle.
- Actualisation et échanges autour des situations pratiques de mobilisation des personnes.
- Situations pratiques de mobilisation, prise en compte du potentiel du patient ou résident dans le respect des principes organisateurs de l'action motrice pour une plus grande efficience.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Entretien individuel
- Dossier de candidature
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Certificateur : MINISTÈRE DE L' INTERIEUR
ET DES OUTRE-MER

code RNCP : n°RS5641

Date de publication : 10/12/2021

SSIAP 1 - Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes

Formation initiale

PRÉSENTATION MÉTIER

L'objectif de la certification SSIAP 1 est l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, l'agent sécurité incendie s'assure du maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des dispositifs de sécurité incendie de l'établissement. Il assure le secours à victime et l'assistance à personnes des personnes de l'établissement.

OBJECTIFS

- Appliquer les règles de prévention incendie et la réglementation propre aux E.R.P. et I.G.H.
- Assurer l'entretien des matériels de sécurité incendie.
- Effectuer l'extinction des feux naissants et assurer l'évacuation du public.
- Appeler et accueillir les secours, assurer la surveillance au P.C, porter assistance aux personnes.
- Sensibiliser les autres employés et le public.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Être titulaire d'une attestation : SST, PSC1, PSE1
- Certificat médical de moins de 3 mois

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 2 semaines (70 h) + 4 h d'examen

Validation / Modalités d'évaluation

- Diplôme SSIAP 1
- Attestation de formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et mises en situation
- Examen avec épreuves écrite (Q.C.M) et pratique devant jury présidé par le S.D.I.S.

Modalités de financement

- Financement individuel
- Financement Région Nouvelle - Aquitaine
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Entreprise / OPCO
- Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Tarif de référence*

- 1 150 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

SSIAP 1 - Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes

Formation initiale

CONTENU

Le feu et ses conséquences :

- Théorie du feu, combustion et effets, classes de feux.
- Produits extincteurs, exercices d'application.
- Comportement au feu (principes de résistance et de réaction au feu).

Sécurité incendie :

- Principes de classement des établissements, fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.
- Visites d'établissements E.R.P. et I.G.H.

Installations techniques :

- Installations électriques, ascenseurs et nacelles.
- Installations fixes d'extinction automatique.
- Colonnes sèches et humides, système de sécurité incendie.

Rôle et missions des agents de sécurité incendie :

- Arrêté de référence, présentation des consignes de sécurité et de la main courante.
- Fonctionnement d'un poste de sécurité, rondes de sécurité et surveillance de travaux.
- Mise en œuvre des moyens d'extinction, moyens d'alerte, accueil des secours.
- Information et sensibilisation des occupants de l'établissement sur les mesures de sécurité à prendre.

Concrétisation des acquis :

- Visites applicatives, mises en situation d'intervention.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Test de positionnement
- Dossier de candidature
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Certificateur : MINISTÈRE DE L' INTERIEUR
ET DES OUTRE-MER

code RNCP : n°RS5641

Date de publication : 10/12/2021

SSIAP 1 - Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes

Recyclage

PRÉSENTATION MÉTIER

L'objectif de la certification SSIAP 1 est l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, l'agent sécurité incendie s'assure du maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des dispositifs de sécurité incendie de l'établissement. Il assure le secours à victime et l'assistance à personnes des personnes de l'établissement.

OBJECTIFS

- Réactualiser et renouveler ses connaissances en tant qu'agent de sécurité incendie SSIAP 1.
- Prendre en compte l'évolution de la réglementation.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Être titulaire du SSIAP 1 depuis moins de 3 ans
- Être titulaire d'un diplôme de secourisme en cours de validité (SST ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE)
- Justifier d'au moins 1607 h d'activité d'agent de sécurité incendie dans les 36 derniers mois

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 2 jours (14 h)

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de recyclage SSIAP 1

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Modalités de financement

- Financement individuel
- Entreprise / OPCO
- Compte Personnel de Formation (CPF)

Tarif de référence*

- 250 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

SSIAP 1 - Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes

Recyclage

CONTENU

Prévention :

- Principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH.
- Evolution de la réglementation.
- Évacuation des occupants.
- Eclairage normal et de sécurité.
- Accessibilité des moyens de secours.

Moyens de secours :

- Différents moyens d'alerte.
- Demande de secours en fonction des consignes de sécurité.
- Préparation de l'arrivée des secours.
- Accueil des secours.
- Guidage des secours à leur arrivée et pendant l'intervention.
- Gestion d'une évacuation.
- Information de la hiérarchie.

Mise en situation d'intervention :

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie.
- Méthodes d'extinction d'un début d'incendie.
- Protection individuelle.
- Exercices d'extinction sur feux réels.
- Mise en œuvre d'un R.I.A.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Certificateur : MINISTÈRE DE L' INTERIEUR
ET DES OUTRE-MER

code RNCP : n°RS5641

Date de publication : 10/12/2021

SSIAP 1 - Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes

Remise à niveau

PRÉSENTATION MÉTIER

L'objectif de la certification SSIAP 1 est l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, l'agent sécurité incendie s'assure du maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des dispositifs de sécurité incendie de l'établissement. Il assure le secours à victime et l'assistance à personnes des personnes de l'établissement.

OBJECTIFS

- Remettre à niveau ses connaissances d'agent de sécurité incendie SSIAP 1.
- Prendre en compte l'évolution de la réglementation.



PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Être titulaire du SSIAP 1
- Être titulaire d'un certificat de secourisme en cours de validité (SST ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE)
- Être apte physiquement (certificat médical de moins de 3 mois)

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 3 jours (21 h)

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de remise à niveau SSIAP 1

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Modalités de financement

- Financement individuel
- Entreprise / OPCO
- Compte Personnel de Formation (CPF)

Tarif de référence*

- 400 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

SSIAP 1 - Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes

Remise à niveau

CONTENU

Poste de sécurité :

Unité d'aide à l'exploitation, gestion technique centralisée, réception des appels d'alerte interne, surveillance des installations de sécurité faisant l'objet d'un report, documents présents au poste de sécurité.

Ronde de sécurité et surveillance des travaux :

Objectif de la ronde, modalités de réalisation, contrôle des rondes et renseignement de la main courante, utilisation des moyens de communication mobiles, mesures adaptées de protection des travaux.

Appel et réception des services publics de secours :

Différents moyens d'alerte, demande de secours en fonction des consignes de sécurité, préparation de l'arrivée des secours, accueil des secours, guidage des secours à leur arrivée et pendant l'intervention, information de la hiérarchie.

Mises en situation d'intervention :

Agir face à différentes situations (avec utilisation des moyens de communication mobiles) : Fumées, incendie, évacuation des occupants, prise en charge d'une victime, dangers immédiats, non-respect des consignes de sécurité, levée de doute.

Mise en œuvre des moyens d'extinction :

Méthodes d'extinction d'un début d'incendie, protection individuelle, exercices d'extinction sur feux réels, mise en œuvre d'un R.I.A.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Certificateur : MINISTÈRE DE L' INTERIEUR
ET DES OUTRE-MER

code RNCP : n°RS5641

Date de publication : 10/12/2021

SSIAP 1 - Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes

Module complémentaire

PRÉSENTATION MÉTIER

L'objectif de la certification SSIAP 1 est l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH). Dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, l'agent sécurité incendie s'assure du maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des dispositifs de sécurité incendie de l'établissement. Il assure le secours à victime et l'assistance à personnes des personnes de l'établissement.

OBJECTIFS

- Appliquer les règles de prévention incendie et la réglementation propre aux E.R.P. et I.G.H.
- Assurer l'entretien des matériels de sécurité incendie.
- Effectuer l'extinction des feux naissants et assurer l'évacuation du public.
- Appeler et accueillir les secours, assurer la surveillance au P.C, porter assistance aux personnes.
- Sensibiliser les autres employés et le public.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Homme du rang des sapeurs pompiers professionnels ou volontaires et titulaire de la formation initiale, des pompiers militaires de l'armée de terre/de l'air ou des marins pompiers
- Être titulaire du brevet national de jeunes Sapeurs-pompiers depuis moins de 3 ans
- Être titulaire d'une formation au secourisme (AFPS, PSC1, SST, PSE1)

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 44 h

Validation / Modalités d'évaluation

- Diplôme SSIAP 1
- Attestation de formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Modalités de financement

- Entreprise / OPCO
- Financement individuel
- Compte personnel de formation (CPF)

Tarif de référence*

- 690 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

SSIAP 1 - Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes

Module complémentaire

CONTENU

Sécurité incendie :

- Principes de classement des établissements.
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.
- Desserte des bâtiments.
- Évacuation du public et des occupants.
- Désoxygénéation.
- Eclairage de sécurité.
- Présentation des différents moyens de secours.

Installations techniques :

- Installations électriques.
- Ascenseurs et nacelles.
- Installations fixes d'extinction automatique.
- Colonnes sèches et humides.
- Système de sécurité incendie.

Rôle et missions des agents de sécurité incendie :

- Le service de sécurité.
- Poste de sécurité.
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux.

Concrétisation des acquis :

- Visites applicatives.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

- Agent de sécurité incendie



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Test de positionnement
- Dossier de candidature
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Certificateur : MINISTÈRE DE L' INTERIEUR
ET DES OUTRE-MER

code RNCP : n°RS5642

Date de publication : 10/12/2021

SSIAP 2 - Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes

Formation initiale

PRÉSENTATION MÉTIER

L'objectif de la certification SSIAP 2 est l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires afin de pouvoir encadrer et former une équipe de sécurité qui sera chargée d'assurer l'intégrité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

OBJECTIFS

Se former à la mission de chef d'équipe incendie :

- Assurer le management de l'équipe de sécurité. Former les personnels. Rendre compte à la hiérarchie.
- Appliquer la réglementation en matière de sécurité incendie.
- Assurer l'entretien et la vérification élémentaires des installations de sécurité.
- Diriger le P.C. sécurité en situation de crise.
- Porter assistance aux personnes.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Être titulaire du diplôme SSIAP 1 et d'une attestation : SST, PSC 1, PSE en cours de validité
- Certificat médical de moins de 3 mois
- Justifier de l'emploi d'agent de sécurité incendie (1607 h durant les 24 derniers mois)

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 2 semaines (70 h) + examen (7h)

Validation / Modalités d'évaluation

- Diplôme SSIAP 2
- Attestation de formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement individuel

Tarif de référence*

- 1 400 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

SSIAP 2 - Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes

Formation initiale

CONTENU

Rôle et missions du chef d'équipe :

Gestion et management de l'équipe de sécurité (participation à la sélection des agents, motivation de l'équipe, gestion des conflits...), formation des agents de l'équipe (organisation d'une séance de formation), méthodes d'évaluation de l'équipe, information de la hiérarchie (compte rendu oral ou écrit, rédaction de rapport), application des consignes de sécurité, gestion des incidents techniques, délivrance du permis de feu.

Manipulation du système de sécurité incendie :

Système de détection incendie (tableau de signalisation incendie), système de mise en sécurité incendie : unité de signalisation, de gestion d'alarme, de gestion centralisée des issues de secours, de commande centralisée, dispositifs actionnés de sécurité, dispositifs adaptateurs de commande, installations fixes d'extinction automatique : manipulations, incidences, responsabilités.

Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie :

Réglementation du code du travail, aménagement des locaux de travail, phénomènes « accidents du travail » (études de cas), mécanisme de déroulement d'un accident, notion de danger (individuelle et collective), notion de danger imminent et de droit de retrait.

Chef de poste central de sécurité en situation de crise :

Gestion du poste central de sécurité ; rôle du chef du poste central de sécurité E.R.P. et I.G.H. en situation de crise / mises en situation ; conseils techniques aux services de secours : accueillir les secours, informer, guider, mettre à disposition les moyens matériels et humains.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

- Chef d'équipe de service de sécurité incendie

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Dossier de candidature
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Certificateur : MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
ET DES OUTRE MER

code RNCP : n°n°RS5642

Date de publication : 10/12/2021

SSIAP 2 - Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Recyclage

PRÉSENTATION MÉTIER

L'objectif de la certification SSIAP 2 est l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires afin de pouvoir encadrer et former une équipe de sécurité qui sera chargée d'assurer l'intégrité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

OBJECTIFS

Prendre en compte l'évolution de la réglementation au niveau chef d'équipe.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Être titulaire du SSIAP 2 de moins de 3 ans
- Posséder un certificat de secourisme en cours de validité (SST ou PSC1 de moins de 2 ans de date à date ou PSE)
- Justifier d'au moins 1607 h d'activité de chef d'équipe sécurité incendie dans les 36 derniers mois

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 2 jours (14 h)

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement individuel

Tarif de référence*

- 300 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

SSIAP 2 - Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Recyclage

CONTENU

Réglementation :

- Principes fondamentaux de sécurité.
- Évacuation des occupants.
- Eclairage normal de sécurité.
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours.
- Système de sécurité incendie.

Exercices pratiques :

- Gestion d'une alarme.
- Alerte des sapeurs-pompiers.
- Gestion des évacuations.
- Réception et guidage des secours (en ERP et en IGH).
- Compte rendu à la hiérarchie.
- Gestion du PC en situation de crise.
- Organisation d'une séance de formation.
- Mise en oeuvre de méthodes pédagogiques.
- Pratique de l'animation.
- Déroulement chronologique d'une séance.
- Management d'une équipe de sécurité.
- Organisation de l'accueil d'un nouvel agent.
- Formation des agents.
- Motivation de l'équipe.
- Gestion des documents administratifs.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Certificateur : MINISTÈRE DE L' INTERIEUR
ET DES OUTRE-MER

code RNCP : n°RS5642

Date de publication : 10/12/2021

SSIAP 2 - Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Remise à niveau

PRÉSENTATION MÉTIER

L'objectif de la certification SSIAP 2 est l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires afin de pouvoir encadrer et former une équipe de sécurité qui sera chargée d'assurer l'intégrité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

OBJECTIFS

- Remettre à niveau ses connaissances en tant que chef d'équipe de sécurité incendie SSIAP 2.
- Prendre en compte l'évolution de la réglementation.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Etre titulaire du diplôme SSIAP 2, PSC1/PSE ou SST de moins de 2 ans de date à date
- Certificat médical de moins de 3 mois
- Justifier de l'emploi de chef de sécurité incendie (1607 h durant les 36 derniers mois) ou avoir dépassé la date de recyclage

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 3 jours (21 h)

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de remise à niveau SSIAP 2

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement individuel

Tarif de référence*

- 420 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

SSIAP 2 - Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Remise à niveau

CONTENU

Fondamentaux de sécurité incendie :

- Fondamentaux de sécurité, principes généraux.

Mise en situation d'intervention :

- Intervenir dans différentes situations, utilisation des moyens de communication mobiles.

Prévention :

- Les nouveaux textes en matière de réglementation, évolution de la réglementation et du métier de chef d'équipe, accessibilité du public.

Moyens de secours :

- Agents extincteurs, moyens d'extinction, SSI.

Gestion du PC sécurité :

- Gestion d'une alarme, d'une alerte, réception des secours, gestion d'une évacuation, compte rendu à la hiérarchie.

Organisation d'une séance de formation :

- Méthodes pédagogiques, pratique de l'animation et des techniques de communication en situation pédagogique, déroulement chronologique d'une séance, structuration d'une intervention pédagogique.

L'équipe de sécurité incendie :

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent, motiver l'équipe, organiser des exercices quotidiens, gérer les conflits, gérer les documents administratifs relatifs aux RH.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

SSIAP 2 - Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Module complémentaire

PRÉSENTATION MÉTIER

L'objectif de la certification SSIAP 2 est l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires afin de pouvoir encadrer et former une équipe de sécurité qui sera chargée d'assurer l'intégrité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue des emplois encadrés par l'arrêté du 2 mai 2005 qui n'ont pas été acquises dans les précédentes fonctions :

- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH.
- Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir.
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie.
- Connaître les limites de son action.
- Concrétiser ses acquis par des visites applicatives.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Homme du rang des sapeurs pompiers professionnels ou volontaires et titulaire de la formation initiale, des pompiers militaires de l'armée de terre/de l'air ou des marins pompiers
- Être titulaire du brevet national de jeunes Sapeurs-pompiers depuis moins de 3 ans
- SST, PSC1, PSE1 en cours de validité

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 4 jours (28 h)

Validation / Modalités d'évaluation

- Diplôme SSIAP 2 (délivré par équivalence)
- Attestation de formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement individuel
- Compte personnel de formation (CPF)

Tarif de référence*

- 560 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

SSIAP 2 - Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Module complémentaire

CONTENU

Manipulation des systèmes de sécurité incendie :

- Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe est susceptible d'intervenir identifier et interpréter les différents signaux.

Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie :

- Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie.

Chef du poste central de sécurité en situation de crise :

- Connaître les procédures et les consignes.
- Gérer les intervenants.
- Prendre les décisions adaptées.
- Connaître et mettre en action les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Dossier de candidature
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée René Cassin - **Tulle**

Certificateur : MINISTÈRE DE L' INTERIEUR
ET DES OUTRE-MER

code RNCP : n°5643

Date de publication : 10/12/2021

SSIAP 3 - Chef de service sécurité incendie

Formation initiale

PRÉSENTATION MÉTIER

Le chef de service de sécurité incendie SSIAP 3 est responsable de l'application de la réglementation, en matière de sécurité incendie principalement dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Il est le garant du bon fonctionnement du service de sécurité incendie. Ses compétences lui permettent d'organiser un service composé d'une équipe de sécurité incendie pouvant varier de 10 à 20 personnes et plus. Il doit réaliser ses missions avec rigueur et professionnalisme.

OBJECTIFS

- Manager un service de sécurité incendie en ERP et IGH.
- Conseiller la direction en termes de sécurité incendie.
- Être l'interlocuteur des commissions de sécurité et d'accessibilité.
- Participer à la gestion des risques quotidiens et lors de la réalisation de travaux.
- Suivre les obligations de contrôle et d'entretien des installations techniques de sécurité.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou être titulaire du SSIAP 2 et avoir exercé l'emploi de chef d'équipe de service de sécurité incendie pendant trois ans
- Être titulaire d'une attestation de secourisme en cours de validité

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 216 heures

Validation / Modalités d'évaluation

- Diplôme SSIAP 3
- Attestation de formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement personnel
- Projet de transition professionnel (PTP)

Tarif de référence*

- 4 300 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

SSIAP 3 - Chef de service sécurité incendie

Formation initiale

CONTENU

- **Connaissance du feu et de ses conséquences** : Feu, éclosion et développement.
- **La sécurité incendie dans les bâtiments** : matériaux et éléments de construction ; études de plans et outils d'analyse.
- **La réglementation incendie** : organisation générale de la réglementation ; dispositions constructives et techniques ; moyens de secours ; visites applicatives ; notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées.
- **Gestion des risques** : Analyse des risques, réalisation des travaux de sécurité.
- **Conseil au chef d'établissement** : information de la hiérarchie ; veille réglementaire.
- **Correspondant des commissions de sécurité** : Les commissions de sécurité.
- **Le management d'une équipe de sécurité incendie** : organiser le service, exercer la fonction d'encadrement ; différentes fonctions de l'autorité ; notions de droit du travail ; notions de droit civil et pénal.
- **Gestion du budget du service sécurité incendie** : suivi budgétaire du service, fonction achat ; fonction maintenance.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Métier accessible : Chef de service de sécurité incendie SSIAP 3.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Entretien individuel
- Dossier de candidature
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive la Gaillarde**

Certificateur : MINISTÈRE DE L' INTERIEUR
ET DES OUTRE-MER

code RNCP : n°5643

Date de publication : 10/12/2021

SSIAP 3 - Chef de service sécurité incendie

Recyclage

PRÉSENTATION MÉTIER

Le chef de service de sécurité incendie SSIAP 3 est responsable de l'application de la réglementation, en matière de sécurité incendie principalement dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Il est le garant du bon fonctionnement du service de sécurité incendie. Ses compétences lui permettent d'organiser un service composé d'une équipe de sécurité incendie pouvant varier de 10 à 20 personnes et plus. Il doit réaliser ses missions avec rigueur et professionnalisme.

OBJECTIFS

Mettre à jour ses connaissances de chef de service de sécurité incendie.



PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Être titulaire du diplôme SSIAP3
- Être titulaire de l'une des attestations de formation en secourisme suivantes : PSC1 de moins de 2 ans - SST ou PSE1 en cours de validité
- Ne pas avoir dépassé la date limite de recyclage SSIAP
- Justifier d'au moins 1 607 heures d'activité de chef de service de sécurité durant les 36 derniers mois.

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 3 jours (21 h)

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de formation
- Attestation de recyclage SSIAP3

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Modalités de financement

- Financement individuel
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- OPCO / Entreprises

Tarif de référence*

- 480 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

SSIAP 3 - Chef de service sécurité incendie

Recyclage

CONTENU

- **Réglementation** : règlement de sécurité dans les ERP/IGH, rappel des textes sur les moyens de secours, rappel sur le code du travail ; rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP ; connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.
- **Notions de droit civil et pénal** : la délégation de pouvoir et de signature ; la responsabilité civile et pénale ; le délit mineur de mise en danger de la vie d'autrui.
- **Fonction maintenance** : contextes d'obligations réglementaires ; aspects juridiques ; les différents types de contrats.
- **Étude de cas – Analyse d'un projet de construction** : rappel de la méthode ; lecture de plans – exercice de détermination des contraintes réglementaires.
- **Accessibilité des personnes en situation de handicap** : dispositions réglementaires.
- **Analyse des risques** : évaluation du maintien du niveau de sécurité, des risques professionnels, des risques de travaux par points chauds ; le plan de prévention.
- **Moyens de secours** : moyens d'extinction incendie, moyens d'alerte des secours ; connaître et exploiter un SSI.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Métier accessible : chef de service de sécurité incendie SSIAP 3.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Entretien individuel
- Dossier de candidature
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive la Gaillarde**

Certificateur : MINISTÈRE DE L' INTERIEUR
ET DES OUTRE-MER

code RNCP : n°5643

Date de publication : 10/12/2021

SSIAP 3 - Chef de service sécurité incendie

Remise à niveau

PRÉSENTATION MÉTIER

Le chef de service de sécurité incendie SSIAP 3 est responsable de l'application de la réglementation, en matière de sécurité incendie principalement dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Il est le garant du bon fonctionnement du service de sécurité incendie. Ses compétences lui permettent d'organiser un service composé d'une équipe de sécurité incendie pouvant varier de 10 à 20 personnes et plus. Il doit réaliser ses missions avec rigueur et professionnalisme.

OBJECTIFS

Satisfaire à la remise à niveau réglementaire de Chef de service de sécurité incendie selon l'arrêté du 02 mai 2005.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Chef de service sécurité incendie ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607h d'activité de chef de service pendant les 36 derniers mois
- Être titulaire du SSIAP3 ou d'une équivalence ou diplômes ERP et IGH niveau 3
- Être titulaire du PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité
- Être apte physiquement (certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois)

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 35 heures

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de formation
- Attestation de remise à niveau SSIAP 3

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Modalités de financement

- Financement individuel
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- OPCO / Entreprise

Tarif de référence*

- 780 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

SSIAP 3 - Chef de service sécurité incendie

Remise à niveau

CONTENU

- **Les documents administratifs** : Connaître et mettre à jour les documents administratifs, les obligations en termes d'affichage, élaboration du cahier des charges, le permis feu, suivi et planification des contrôles réglementaires, gestion et conservation de l'ensemble des documents.
- **Commission de sécurité** : Composition, rôle et missions des commissions de sécurité, documents à transmettre.
- **Réglementation** : Règlement de sécurité dans les ERP/IGH, rappel des textes sur les moyens de secours, sur le code du travail, connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP.
- **Notions de droit civil et pénal** : La délégation de pouvoir et de signature, la responsabilité civile et pénale, le délit mineur de mise en danger de la vie d'autrui.
- **Fonction maintenance** : Contextes d'obligations réglementaires et aspects juridiques, les différents types de contrats.
- **Étude de cas – Analyse d'un projet de construction** : Rappel de la méthode et lecture de plans – exercice de détermination des contraintes réglementaires.
- **Accessibilité des personnes en situation de handicap** : Dispositions réglementaires.
- **Analyse des risques** : Évaluation du maintien du niveau de sécurité, des risques professionnels, des risques de travaux par points chauds, le plan de prévention.
- **Moyens de secours** : Moyens d'extinction incendie et d'alerte des secours, connaître et exploiter un SSI.
- **Organisation d'un service de sécurité incendie** : Gestion du personnel et des moyens du service.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

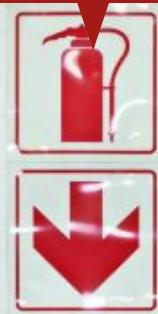
Métier accessible : chef de service de sécurité incendie SSIAP 3.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Entretien individuel
- Dossier de candidature
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint-Vaury**

Équipier de première intervention (EPI)

OBJECTIFS

- Sensibiliser le personnel aux risques incendie.
- Etre capable de donner l'alerte rapidement.
- Appliquer la conduite à tenir en cas d'évacuation (les personnels, missions de chacun, techniques à utiliser, consignes de sécurité).
- Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement.



PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Pas de prérequis

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 1 jour (7 h)

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et réglementaires
- Exercices pratiques / études de cas avec à disposition : Extincteurs eau + CO2 / 1 bac à feu écologique

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises

Tarif de référence*

- Nous consulter

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Équipier de première intervention (EPI)

CONTENU

Réglementation :

- La réglementation dans un établissement recevant du public.

L'incendie :

- Les causes et les conséquences d'un incendie.
- Le triangle du feu.
- Alerte et alarme.
- Les classes de feu.
- Les extincteurs.
- Procédés d'extinction et règles de sécurité.
- Exercices pratiques sur feu réel : manipulation d'extincteurs.

L'évacuation :

- Les équipements concourant à la sécurité dans les établissements recevant du public.
- Les principes d'évacuation.
- Les points de regroupement (définition et mission d'un serre- file, d'un chargé de sécurité...).
- Les consignes particulières et générales.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint-Vaury**

Manipulation des extincteurs consignes de sécurité

OBJECTIFS

- Connaître les risques d'incendie et leurs causes.
- Connaître les moyens d'extinction.
- Maîtriser la manipulation d'extincteurs et savoir réagir en première intervention.
- Connaître les consignes de sécurité, d'évacuation et savoir les appliquer.



PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Pas de prérequis

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 3 h 30

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et réglementaires
- Mises en situations pratiques

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement individuel

Tarif de référence*

- 90 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Manipulation des extincteurs consignes de sécurité

CONTENU

Réglementation, obligations et sécurité :

- Principes généraux de sécurité incendie ; déclinaison du règlement.
- Les consignes de sécurité et les procédures liées à l'utilisation des extincteurs.

Les différentes formes de combustion, les classes de feux, les modes de propagation :

- Le feu et ses conséquences.
- Éclosion, développement et conséquences du feu.
- La théorie du feu (triangle, classes de feux, les causes).
- La propagation du feu.
- Comportement au feu.

Les différents extincteurs et leur fonctionnement :

- Les extincteurs en service au sein de l'établissement.
- L'utilisation des extincteurs dans le respect des règles de sécurité.
- La mise en oeuvre des différents types d'extincteurs et leur positionnement dans un bâtiment.
- Les moyens d'extinction adaptés à une classe de feu (extincteurs, RIA).
- Les risques liés à l'utilisation d'un extincteur et s'en prémunir.

Consignes de sécurité - Alarme/alerte - évacuation :

- Présentation des différents moyens de secours.
- Évacuation des occupants (sensibilisation).

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Sur site

Évacuation des personnes - Guide et serre file

OBJECTIFS

Permettre à toute personne d'acquérir des connaissances dans la mise en oeuvre de moyens de prévention du risque d'incendie dans une entreprise.



PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Pas de prérequis

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 3 h 30

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de formation

Modalités de formation

- Alternance entre théorie et mises en situations pratiques

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises

Tarif de référence*

- Nous consulter

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Évacuation des personnes - Guide et serre file

CONTENU

Les éléments permettant l'évacuation :

- L'alarme et l'alerte.
- La réglementation incendie (installations).
- Les points de rassemblement.
- Les consignes de sécurité.

Le personnel chargé de l'évacuation :

- Les responsables évacuation.
- Le guide file & le serre file.

Les notions sur le déroulement d'un incendie :

- Le dégagement d'urgence.
- La conduite à tenir face à une personne brûlée ou intoxiquée par les fumées.
- Les causes et effets d'un incendie, les deux types d'explosion, les modes de propagation du feu.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter

NOS SITES DE FORMATIONS

